



Assemblée générale

Distr. générale
20 avril 2005
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 17 h) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants

dans les organes subsidiaires et autres nominations

Nomination de membres du Corps commun d'inspection

Note du Président de l'Assemblée générale

1. Comme indiqué au paragraphe 2 de la note du Secrétaire général (A/59/108), l'Assemblée générale, dans sa décision 57/416 du 6 juin 2003, a nommé un membre du Corps commun d'inspection pour un mandat de cinq ans allant du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2008. Le Secrétaire général a été informé que ce membre, Christopher Thomas (Trinité-et-Tobago), avait donné sa démission le 25 juin 2004. L'Assemblée générale devra donc, à sa cinquante-neuvième session, nommer un membre du Corps commun d'inspection pour un mandat prenant fin le 31 décembre 2008.

2. Conformément aux procédures décrites au paragraphe 1 de l'article 3 du statut du Corps commun d'inspection (voir A/59/108/Add.1), le Président de l'Assemblée générale a décidé, après avoir consulté le groupe régional intéressé, qu'il convenait de demander au Pérou de proposer un nouveau candidat au remplacement de M. Thomas (voir annexe I).

3. Conformément à la résolution 59/267 de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 2004, le candidat doit avoir de l'expérience dans au moins l'un des domaines suivants : contrôle, audit, inspection, investigation, évaluations, finances, évaluation de projets, évaluation de programmes, gestion des ressources humaines, gestion, administration publique, suivi et exécution des programmes, et il doit connaître le système des Nations Unies et son rôle dans les relations internationales (voir le paragraphe 7 de la résolution).

4. Le Président de l'Assemblée générale a tenu les nouvelles consultations visées au paragraphe 2 de l'article 3 du statut du Corps commun d'inspection, y compris avec le Président du Conseil économique et social et le Secrétaire général, en sa

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Les réponses du Président du Conseil et du Secrétaire général à la lettre identique qu'il leur a adressée le 16 février 2005 figurent aux annexes II et III.

5. Ayant mené à bien les consultations requises, le Président de l'Assemblée générale a l'honneur de présenter à l'Assemblée la candidature de Juan Luis Larrabure (Pérou) à un poste de membre du Corps commun d'inspection pour un mandat prenant fin le 31 décembre 2008.

Annexe I

[Original : espagnol]

**Note verbale datée du 15 février 2005, adressée au Président
de l'Assemblée générale par la Mission permanente du Pérou
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente du Pérou a l'honneur de communiquer que le Gouvernement péruvien a décidé de proposer la candidature de M. Juan Luis Larrabure à un poste de membre du Corps commun d'inspection qui est devenu vacant du fait de la démission de l'Ambassadeur Thomas de la Trinité-et-Tobago. M. Larrabure achèvera le mandat de l'Ambassadeur Thomas.

La Mission permanente du Pérou a l'honneur de transmettre ci-joint le curriculum vitae de M. Juan Luis Larrabure (voir pièce jointe).

Pièce jointe

Curriculum vitae de Juan Luis Larrabure

Nationalité : Péruvien et Canadien

Formation

Maîtrise en économie, Université Yale, 1974

Licence en économie, Luther Rice College, 1973

Licence en études commerciales, Luther Rice College, 1973

Diplôme d'études commerciales, Luther Rice College, 1972

Formation supplémentaire dans les domaines suivants :

Évaluation de programmes et de projets, American University, 1975

Questions relatives à l'environnement, Southeastern University, 1970

Séminaires sur l'évaluation, les capacités de négociation et la gestion des ressources humaines

Carrière

Économiste	Banque interaméricaine de développement, 1972-1974
Administrateur de programme	Programme des Nations Unies pour le développement, 1975-1976
Administrateur régional	Programme des Nations Unies pour le développement, 1977-1978
Représentant résident adjoint	Programme des Nations Unies pour le développement, 1979-1982
Planificateur stratégique	Programme des Nations Unies pour le développement, 1982-1984
Coordonnateur résident des Nations Unies	Programme des Nations Unies pour le développement, 1984-1986
Planificateur hors classe	Programme des Nations Unies pour le développement, 1986-1989
Coordonnateur résident des Nations Unies	Programme des Nations Unies pour le développement, 1989-1994
Partenaire principal	Société-conseil UNST, 1994-1997
Conseiller technique principal	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, 1997-1999
Directeur de l'administration	Centre du commerce international, 1999-2000

Chef de la Division des programmes environnementaux Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, 2000-2003

Secrétaire exécutif Corps commun d'inspection des Nations Unies, 2003-actuellement

Autres fonctions exercées

Président du Conseil du personnel du PNUD/FNUAP, 1983-1984

Annexe II

Lettre datée du 22 février 2005, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président du Conseil économique et social

J'ai l'honneur de vous écrire en réponse à votre lettre datée du 16 février 2005, concernant la candidature proposée par le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et le Gouvernement péruvien de Juan Luis Larrabure à un poste de membre du Corps commun d'inspection jusqu'à l'expiration du mandat en cours de Christopher Thomas de la Trinité-et-Tobago, dont la démission est devenue effective le 30 juin 2004.

Je souhaite vous informer, en ma qualité de Président du Conseil économique et social, et conformément au paragraphe 2 de l'article 3 du statut du Corps commun d'inspection, que j'ai examiné les qualifications du candidat proposé et que je suis tout à fait d'accord avec la proposition visant à nommer M. Larrabure (Pérou).

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentant permanent du Pakistan
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
Président du Conseil économique et social
(*Signé*) Munir **Akram**

Annexe III**Lettre datée du 12 avril 2005, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Secrétaire général
en sa qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat
des organismes des Nations Unies pour la coordination**

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 16 février 2005 concernant la nomination proposée d'un nouveau membre du Corps commun d'inspection.

Conformément au paragraphe 2 de l'article 3 du statut du Corps commun d'inspection, j'ai le plaisir de vous informer que je suis d'accord, en ma qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, avec la nomination de Juan Luis Larrabure pour un mandat prenant fin le 31 décembre 2008.

(Signé) Kofi A. **Annan**
